

Frais exigés aux parents - 2025-2026

Maternelle 5 ans

Nom de l'enfant: _____

Groupe _____

Cahiers maison	Description	Nombre de pages	Prix
Compétence 1	motricité fine (découpage/coloriage/calligraphie/collage)	150	4,50 \$
Compétence 2	Ribambelle/activités pour se connaître	80	2,40 \$
Compétence 3	règles de vie/coopération/communication	70	2,10 \$
Compétence 4	lettres/mots/conscience phonologique/ orthographe approchée/chansons/informatique	120	3,60 \$
Compétence 5	Mathématiques/feuilles de route des jeux de logique ou de casse-tête/sciences	120	3,60 \$
Total			16,20 \$

Frais relatifs à la
surveillance du

PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	
1^{er} et 2^e enfant	
- 4 ou 5 jours par semaine	203 \$
- 1 à 3 jours par semaine	122 \$
1^{er} et 2^e enfant – Garde partagée (1 semaine sur 2)	
- 4 ou 5 jours par semaine	102 \$
- 1 à 3 jours par semaine	60 \$
3^e enfant et suivants	Gratuit
Maximum par famille (au préscolaire et primaire seulement)	406 \$
Dineur occasionnel	4 \$

Les frais d'activités et sorties vous seront facturés à la pièce dans le courant de l'année scolaire. Plus d'information vous sera envoyé quand les activités auront lieu.

Modalités de paiement :

Paiement en ligne si vous avez un compte bancaire avec la CPopulaire, la Banque Nationale, la Banque Laurentienne, la Banque de Montréal et Banque Royale du Canada.

-----OU-----

Par chèque, au nom du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR) postdaté pour le **20 septembre 2025**.

☞ Déposez dans une enveloppe au nom de l'enfant et inscrire son numéro de classe. SVP inclure la présente facture avec votre paiement.

Des frais seront exigibles en cas de bris, détérioration ou perte de biens prêtés à l'élève par l'école (valeur de remplacement du bien).

Merci!

Les enseignant(e)s de la maternelle



